


RÉCOLTE DES SAPINS DE NOËL

DANS VOTRE COMMUNE

*MA BONNE RÉOLUTION ?
PARTIR EN MIETTES !*

De janvier à février, sur votre commune, venez déposer votre sapin pour lui donner une 2^{ème} vie*

 sapins nus, sans décoration, sans emballage, pot, neige artificielle..

 sapins naturels uniquement

OÙ ET QUAND DÉPOSER MON SAPIN ?

**Place Philippe DAULNY
Avant le 20 janvier 2022**

En dehors de l'opération, vous pouvez aussi déposer votre sapin en déchèterie (ainsi que tout autre déchets verts).

**RÉSERVÉ
AUX SAPINS**

**Les sapins seront collectés par la commune et broyés par Evolis 23. Le broyat obtenu sera utilisé par la commune ou par Evolis 23 pour une gestion éco-responsable des espaces verts et le bon fonctionnement des composteurs collectifs du territoire.*

Ligne Info Déchets

relationusagers@evolis23.fr

05 55 89 86 06

www.evolis23.fr



ORIENTATION MIXTE D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL